

Conseil municipal • Mars 2019

Lundi 25 mars dès 20h30

Vous pouvez assister librement au Conseil municipal et le lundi 25 mars dès 20h30 aura lieu le vote du budget

Les séances sont en effet ouvertes au public et ne nécessitent aucune inscription préalable.



Il vous suffit de venir à l'Hôtel de Ville un peu avant l'ouverture de la séance, et le tour est joué! Nous vous attendons le **lundi 25 mars dès 20h30 pour le vote du budget!**

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur <u>www.magny-les-hameaux.fr</u>, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Par ailleurs, pour rappel, la municipalité vous propose d'autres dispositifs pour favoriser la proximité entre habitants et élus : des comités consultatifs ouverts à tous, des rencontres avec les élus le samedi matin à l'Hôtel de Ville (en dehors des jours fériés et des vacances scolaires), allô M. le Maire, visite de guartiers & hameaux...

Coordonnées

Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal 1, Place Pierre Bérégovoy 78114 Magny-les-Hameaux Infos pratiques

Hôtel de Ville

Salle du Conseil Municipal

1, Place Pierre Bérégovoy

Magny-les-Hameaux

01 39 44 71 11

Documents

Ordre du jour du conseil municipal du 25 mars 2019